

Département de  
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

**Séance du 21 Mars 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. MORTIER Frédéric - PEHU Nicole - LEFEBVRE Sylvain - PLOQUIN Nathalie - PEGE Patrice - LEROUX Laëtitia - LEGENDRE Jean-Pierre - DELAUNAY Marie-Thérèse - DUPUIS Alain - RICOU Michel – LE COQ Sylviane – NIORE Yann - RAPICAULT Cynthia - LABUSSIÈRE Gilles - RICHARD Françoise - GABILLER Christophe - CHAUSSERAIS Samuel - MABILLEAU Danielle - MORAND Edgar - JOUBARD Jean-Pierre - MANCEAU Nathalie - GUILLET Véronique - SCHOUBERT Odette

Absents excusés : LHERMITEAU Perrine donnant pouvoir à LEROUX Laëtitia  
RUEL Guylène donnant pouvoir à LE COQ Sylviane  
MARIONNEAU Jean-Noël donnant pouvoir à JOUBARD Jean-Pierre

Absents non excusés : HEMERY Jacques  
FOURREAU Jean-Luc  
BRAULT Emmanuel

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 12/03/2024  
Date d'affichage : 22/03/2024  
Nombre de Conseillers en exercice : 29  
Nombre de Conseillers présents : 23

**Objet : Finances - Budgets Commune et annexes 2024 – (03/2024-9)**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'instruction M57,  
Vu le Débat d'Orientations budgétaires du 25 janvier 2024,

Considérant qu'il est proposé à l'assemblée de voter chaque budget par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,

Sur proposition de Madame PEHU, Adjointe au Maire en charge des Finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget principal 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
7.294.492,68 €	7.294.492,68 €	3.290.562,37 €	3.290.562,37 €

- **APPROUVE** le budget annexe lotissement La Gravauderie 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
24.254,45 €	24.254,45 €	-	-

- **APPROUVE** le budget annexe Résidence ex-centre hospitalier 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
931.000,00€	931.000,00€	931.000,00€	931.000,00€

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,



N. PLOQUIN

Le Maire,

  


F. MORTIER